



Savoir et vivre ma ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC  
MARS 2016 · VOLUME 13 · NUMÉRO 2



LE MOT DU MAIRE p. 3

---

LA RECONSTRUCTION DE LA RUE FRONTENAC p. 2

---

LE PLAN D'ACTION 2015-2020 p. 7

---

*Jacques Dostie*  
2015-03-14

## RECONSTRUCTION DE LA RUE FRONTENAC DÉCISION UNANIME DES ÉLUS

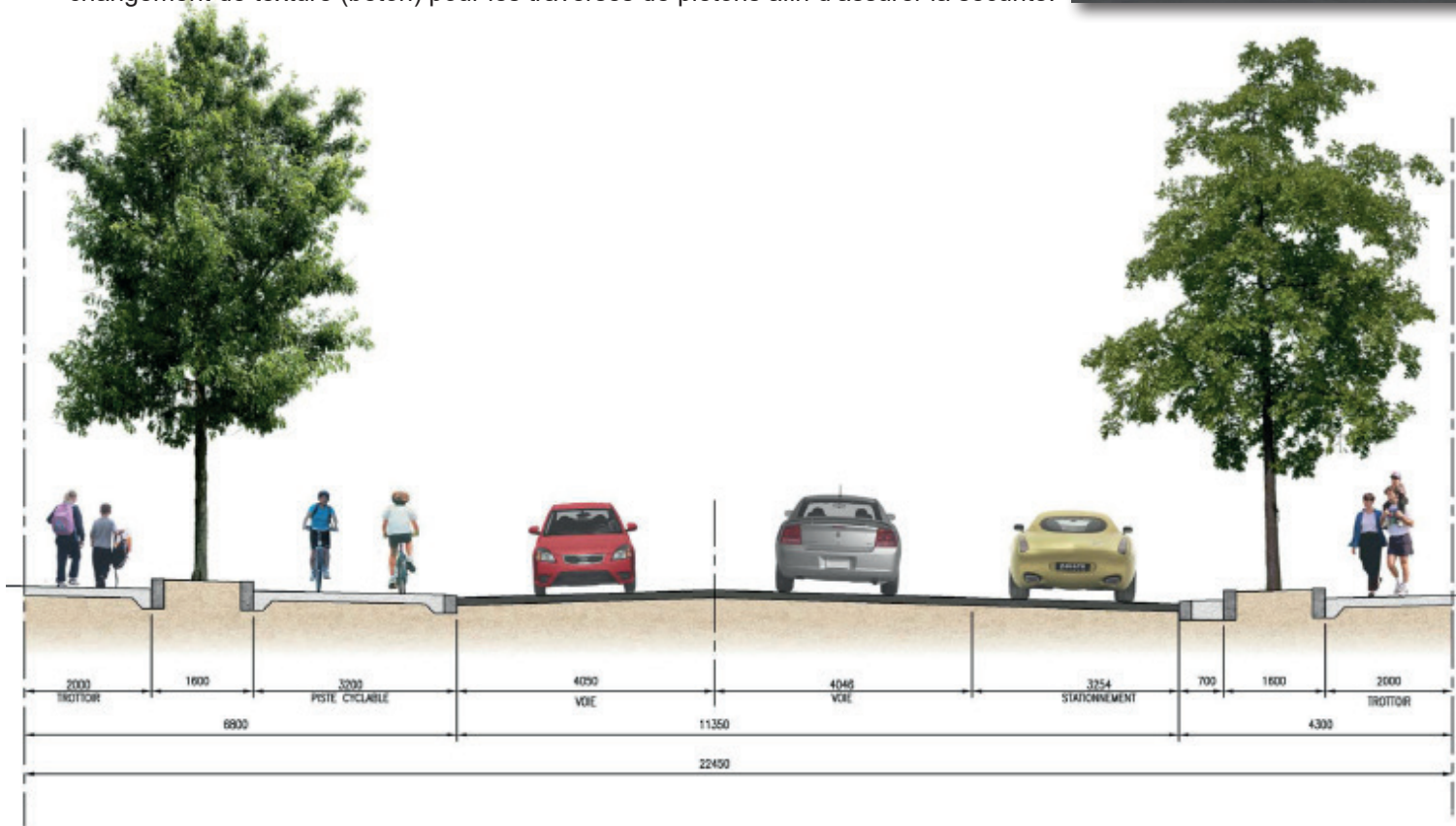


Les membres du conseil municipal ont présenté lors de la séance du conseil du 16 février les plans définitifs de la rue Frontenac. Avec l'objectif de permettre la circulation sur cette artère principale à la fin de l'automne 2016, les citoyens ont eu l'occasion de découvrir une rue qui sera animée et qui redeviendra un point de repère important.

« Ce soir, nous vous présentons un scénario novateur pour la rue Frontenac qui positionnera bien le centre-ville pour les années futures, en tenant compte des différents besoins de l'ensemble des citoyens », a expliqué le maire de Lac-Mégantic, M. Jean-Guy Cloutier. Lors de leur réflexion, les élus ont cherché l'équilibre d'un projet qui se tourne vers l'avenir tout en faisant un clin d'œil au passé en conservant entre autres, l'implantation et la largeur des rues.

### La rue Frontenac en bref :

- même largeur de circulation qu'avant juillet 2013;
- trottoirs larges pour permettre les rencontres;
- piste cyclable bétonnée d'un côté et délimitée pour assurer la sécurité;
- places de stationnement sur rue d'un côté pour clientèle plus vulnérable;
- cases de stationnement, en arrière des bâtiments, prévues aussi nombreuses qu'avant 2013;
- présence de fosses de végétation (plantes, fleurs et arbustes) sur les trottoirs pour embellir le centre-ville;
- changement de texture (béton) pour les traverses de piétons afin d'assurer la sécurité.



### *Chers citoyennes, chers citoyens,*

L'année 2016 est maintenant bien engagée et nous travaillons à de nombreux projets qui auront un impact important sur l'avenir de la ville. Nous souhaitons poursuivre le dialogue avec les citoyens et ainsi travailler tous ensemble pour la relance de Lac-Mégantic.

Dans les prochains mois, en plus de l'annonce de plusieurs projets de reconstruction, nous travaillerons avec acharnement au développement économique et nous poursuivrons nos efforts pour obtenir la voie de contournement ferroviaire. Vous serez invités au mois de mai à assister à la présentation de la première étape de l'étude de faisabilité. Lors de cette rencontre, différents scénarios vous seront présentés. Il sera aussi question des prochaines étapes à franchir et de l'échéancier prévu pour compléter l'étude. Je vous invite à assister à cette grande rencontre d'informations et d'échanges et j'espère que vous y serez en grand nombre.

En ce qui concerne la rue Frontenac, les membres du conseil municipal ont présenté les plans définitifs lors de la séance du conseil du 16 février dernier. Nous avons toujours l'objectif de permettre la circulation sur

cette artère principale à la fin de l'automne 2016. Lors de cette présentation, les citoyens ont eu l'occasion de découvrir une rue qui sera animée et qui redeviendra un point de repère important pour la population.

Comme vous avez pu le constater, le Plan d'urbanisme adopté en juin 2015 est flexible et évolutif, il est voué à se transformer selon les projets qui seront déposés et les besoins des citoyens.

Ensemble, nous poursuivrons le travail entamé et nous ferons en sorte que Lac-Mégantic continue d'être un endroit privilégié pour y vivre et s'y établir!



Jean Guy Cloutier  
Maire

### Calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2016

Mardi 15 mars	Mardi 21 juin	Mardi 20 septembre	Mardi 20 décembre
Mardi 19 avril	Mardi 12 juillet	Mardi 18 octobre	
Mardi 17 mai	Mardi 16 août	Mardi 15 novembre	

Les séances  
du conseil municipal  
ont lieu tous les 3<sup>ème</sup> mardi  
du mois à 19 h 30, à la salle  
J.-Armand-Drouin de  
l'hôtel de ville.  
\* sauf exception

## ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN CLOUTIER  
Conseiller district Agnès



JASMIN BRIÈRE  
Conseiller district Fatima



PIERRE MERCIER  
Conseiller district Centre-ville



JEAN BILODEAU  
Conseiller district Québec-Central



PIERRE LATULIPPE  
Conseiller district Vieux-Nord



JULIE MORIN  
Conseillère district Montignac

## Parcours d'exercices extérieur Centre sportif Mégantic



### Démonstrations offertes gratuitement Du 1<sup>er</sup> mai au 19 juin

Pour permettre à tous les citoyens de bien découvrir les nouvelles installations d'exercices, le Service des loisirs offrira les activités suivantes :

- **Démonstrations sans réservation** : une personne-ressource sera sur place pour vous aider à faire connaissance avec les équipements.
  - 17 h à 19 h : lundi, mercredi et vendredi
  - 16 h à 18 h : mardi et jeudi
  - 10 h à 14 h : samedi et dimanche
- **Formation avec réservation** : une période d'une heure est offerte gratuitement aux enseignants et aux éducateurs afin de bien se préparer pour l'accompagnement d'un groupe sur le parcours.
- **Démonstration avec réservation** : une période d'une heure est offerte gratuitement pour un groupe d'un minimum de 10 personnes (familles, amis, clubs sociaux, etc.) qui désirent se faire guider dans leur exploration du parcours.
- **Pratiques libres** : les citoyens peuvent utiliser librement le parcours en tout temps, et ce, gratuitement.

Les réservations se prendront à partir du lundi 18 avril au CSM (819) 583-0630



Cette nouvelle zone fera bouger les enfants et les familles de façon libre dans un parc municipal à accès **100 % gratuit**, pour les Méganticois, les Granitois et tous les visiteurs qui viendront découvrir notre région. **Ce projet vise à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie et à bonifier l'offre d'activités destinées aux enfants, à la famille et aux aînés.**



**Venez l'essayer!**  
Accumulez des cubes énergie.



Trois zones permettront à tous ceux qui le désirent de s'exercer en s'amusant tout en profitant des richesses naturelles du parc de la Rivière-Chaudière : le Parkour, l'Espace Zen et la Course à obstacles.

**Des panneaux d'interprétation avec des propositions d'exercices sont installés partout sur le circuit afin de guider les usagers de façon sécuritaire.**

## OTJ de Lac-Mégantic Programme d'animation estivale

Camp de jour pour les enfants de 5 à 12 ans  
(nés avant le 1<sup>er</sup> octobre 2011)

**Prochaine saison : du 27 juin au 18 août 2016.**

Le camp de jour de Lac-Mégantic, c'est aussi une équipe d'animateurs engagés et dévoués auprès de vos enfants.

Le service d'animation estival (SAE) de Lac-Mégantic a renouvelé pour 2016 son accréditation auprès de l'Association des Camps du Québec (ACQ).



Photo d'équipe — été 2015

Il adhère aussi au programme régional de la MRC du Granit SAE+. Les deux programmes s'efforcent de maintenir un service de qualité supérieure auprès des enfants inscrits dans notre camp de jour. La formation du personnel, le contenu de la programmation et les mesures de sécurité sont

quelques exemples de près de 40 critères pris en compte.

Nous poursuivons aussi le programme national « Tremplin Santé » qui fait la promotion de l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie par la pratique d'activités physiques et la saine alimentation.



Enfin, le programme de camp de jour à Lac-Mégantic laisse une place au jeu libre des enfants, qui favorise le développement d'habiletés physiques, cognitives et sociales.



La tarification 2016 est fixée à 187 \$ pour le 1<sup>er</sup> enfant, 160 \$ pour le 2<sup>e</sup> et gratuit pour le 3<sup>e</sup> enfant d'une même famille.

Les prochaines inscriptions pour la saison « été 2016 » se tiendront au début du mois de juin prochain, au Centre sportif Mégantic. (819) 583-0630



CAMP DE JOUR  
MUNICIPAL  
CONFORME

2016

## CAMP PAC SAC Pour les 12 - 15 ans



Plus intéressant  
que jamais!

Les inscriptions  
auront lieu à compter  
du lundi 30 mai à  
l'accueil du CSM pour  
les blocs  
de 2 semaines



**Bloc no 1**  
du 27 juin au 8 juillet

**Bloc no 2**  
du 11 au 22 juillet

**Bloc no 3**  
du 1<sup>er</sup> au 12 août



Coût pour 1 bloc  
de 2 semaines 150 \$

**NOUVEAU : possibilité de  
s'inscrire pour une semaine  
au coût de 100 \$**

**PROFITEZ DE RABAIS en  
vous inscrivant à 2 ou 3  
blocs!**

2 blocs : 275 \$  
3 blocs : 400 \$



Plus de détails sur la  
programmation seront  
disponibles en mai par  
le biais de vos enfants à  
l'école et en ligne

[www.centresportifmegantic.qc.ca/Programmation/CampPacSac](http://www.centresportifmegantic.qc.ca/Programmation/CampPacSac)



**Pour vous déplacer en toute confiance et sans tracas, le transport collectif est un service pour toute la population de Lac-Mégantic**



**Simple comme « bonjour », appelez-nous pour vous informer et pour réserver du lundi au vendredi entre 8 h et 15 h 30 au 819 583-4263**

Sur le site Internet au [www.transportcollectif.org](http://www.transportcollectif.org)

#### Fonctionnement

- Transport offert à toute la population de Lac-Mégantic
- Disponible 365 jours par année
- Service offert selon les places disponibles et l'horaire déterminé dans les circuits de Trans-Autonomie (autobus, taxis, etc.)
- Du lundi au dimanche de 7 h à 22 h pour les résidents de Lac-Mégantic, du secteur Laval-Nord, de la municipalité de Frontenac village
- Arrêts désignés par le répartiteur
- Au point d'embarquement pour le transport collectif
- De porte-à-porte pour les personnes à mobilité réduite

#### Statistique des déplacements pour les résidents de Lac-Mégantic pour l'année 2015

Transport collectif	7307
Loisir	2286
Centre de jour	2243
Médical	636
Travail	543
Intégration sociale	515
Service	182
Stage scolaire	12
Accompagnateurs	412
<b>Total</b>	<b>14 136 déplacements</b>

## Nettoyage des cours et des rues!

Lorsque la neige sera fondue sur nos gazons, ce sera le temps de râtelier et de balayer les vestiges de l'hiver... sable, roches, feuilles mortes, etc. Mais une fois le ménage effectué, que fait-on avec ces fameux vestiges?

#### Matières inorganiques (sable, roches, etc.)

Le sable et les roches ne doivent pas être déposés dans les bacs de matières résiduelles puisque ces matières ne peuvent pas être compostées et ne doivent pas être enfouies en tant que déchets. Quoi faire alors?

Gardez votre sable pour l'hiver prochain. Vous pourrez le réutiliser lorsque votre entrée sera glacée.

Lors de votre nettoyage de cour, vous pouvez mettre le sable et les roches dans la rue, devant votre domicile, si le balai-aspirateur de la Ville n'est pas encore passé. Toutefois, vous ne devez faire aucun amoncellement (tas) de sable ou de roches et aucune matière organique (feuilles, branches, etc.) ne devrait se retrouver dans la rue.

Si vous avez beaucoup de matières qui se sont retrouvées sur votre terrain, vous pouvez aller les porter directement à l'Écocentre, au 5138, rue Pie-XI.

#### Matières organiques (feuilles, bois, etc.)

Toutes les matières organiques (feuilles mortes, gazon séché, aiguilles de conifères, branches, etc.) doivent être déposées dans le bac brun pour les matières compostables. Il est important de ne pas mettre de roches et de sable dans ce bac, car cela nécessitera beaucoup plus de temps pour le tamisage du compost. Pour une grande quantité de matières organiques, vous pouvez aller les porter directement à l'Écocentre.

**N'oubliez pas que le gaspillage d'eau est interdit.**

**Vous pouvez nettoyer votre cour au jet d'eau qu'une seule fois, et ce, avant le 15 mai.**



## Des conférences inspirantes pour reconstruire le centre-ville



Photo : Michel Angers

Dans un esprit d'animation de la communauté, de partage et d'ouverture, le Bureau de reconstruction a initié une série de conférences sur des sujets qui touchent la reconstruction de la ville. C'est le maire de Shawinigan, M. Michel Angers qui a initié la série, lors de l'ouverture officielle du Bureau, le 30 janvier dernier.

Il a offert aux Méganticois une conférence inspirante sur « Shawinigan se relève. Quelles leçons pour Lac-Mégantic? » M. Angers a souhaité lancer le message qu'il est possible de se relever d'un drame, Shawinigan en est un exemple, toujours en mouvement.

Le maire dit avoir constaté que les deux municipalités ont beaucoup en commun même si les circonstances qui les forcent à se reconstruire sont différentes.

Les citoyens présents se sont dits « inspirés par l'enthousiasme dégagé par M. Michel Angers quant à la reconstruction de sa ville ». Pour en savoir plus, la conférence complète de M. Angers est disponible sur [www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca)

**Pour tout savoir,**  
abonnez-vous à note infolettre  
ou visitez régulièrement le site

Le 18 février, c'était M. Paul Dupas, coordonnateur de projet **ÉCOBÂTIMENT** qui livrait une conférence très concrète et avec des illustrations pratiques sur le bâtiment performant et durable « **RénEAUvation énergétique** »

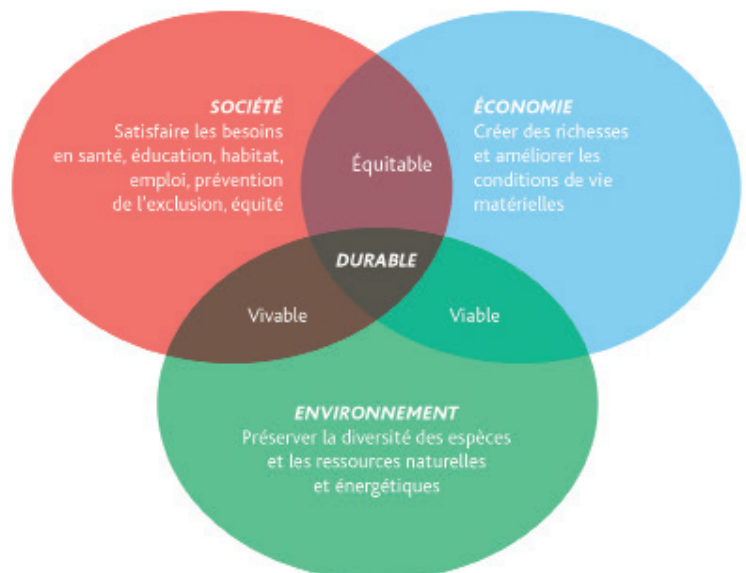


Photo : Pierre Thibault

Le 12 avril, ce sera Pierre Thibault, architecte qui viendra à la rencontre des citoyens pour s'exprimer sur « L'architecture, pour mieux habiter notre territoire »

D'autres confirmations sont à venir pour des thématiques de ville intelligente, développement durable, agriculture urbaine et développement communautaire.

### Le développement durable, qu'est-ce que c'est ?



## Rebondir plus loin en avant, plus loin qu'avant



**Le Bureau de reconstruction de Lac-Mégantic est heureux de vous présenter le plan d'action 2015-2020 pour la reconstruction du centre-ville.**

*En voici des extraits. Consultez le document intégral sur le site [www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca)*

### **Un centre-ville d'abord tourné vers les gens**

Les grandes orientations du plan d'action visent à créer des conditions favorables au développement de projets porteurs qui donneront naissance au milieu de vie animé et habité souhaité par les Méganticoises et les Méganticois.

La destruction causée par la tragédie de l'été 2013 et ses contrecoups est majeure, mais le secteur Frontenac conserve néanmoins des éléments identitaires importants : la présence du lac Mégantic et du parc des Vétérans, l'église Sainte-Agnès (plus haute construction de la ville), l'hôtel de ville et la gare patrimoniale. Ces éléments seront mis en valeur dans l'organisation du nouveau centre-ville.

Avant tout, les aménagements sont planifiés en fonction des personnes. Le plan de reconstruction favorise les échanges sociaux et les déplacements actifs – marche et vélo. Il prévoit des constructions de qualité, qui contribueront à la création d'ambiance, à la qualité de vie et à l'atteinte de standards élevés en matière de construction durable et de performance énergétique.

Le plan de reconstruction prévoit aussi le retour des résidents au centre-ville. Avant le 6 juillet 2013, on y comptait 110 logements (appartements et maisons) où habitait une importante population qui animait l'espace à toute heure, en toutes saisons. Une grande partie du territoire du nouveau centre-ville est donc réservée à des bâtiments résidentiels ou mixtes (habitations aux étages, activités commerciales et professionnelles au rez-de-chaussée).

Finalement, le plan préconise une concentration d'activités institutionnelles, administratives et culturelles au centre-ville ; c'est le propre de tout centre-ville et c'est en grande partie ce qui existait avant la tragédie. Il y a même place pour l'ajout de nouveaux organismes publics et équipements à vocation culturelle et communautaire, en complémentarité des activités commerciales établies et à venir.

Sur le plan architectural, le plan de reconstruction offre des possibilités diverses afin de créer un environnement moderne, où les éléments qui rappellent l'histoire de Lac-Mégantic trouveront leur place. Ainsi, l'architecture d'inspiration traditionnelle est retenue pour les bâtiments qui borderont la rue Frontenac, au nord de l'hôtel de ville. Pour la partie sud de la rue Frontenac, ainsi que sur une bonne portion du boulevard des Vétérans, une architecture signature, contemporaine, est privilégiée.

## Un éco centre-ville une vision durable

**La vision citoyenne et celle des élus convergent : on désire un « nouveau centre-ville animé, à échelle humaine, générateur d'activités communautaires et économiques, dans un cadre vert et durable. »**

La Ville de Lac-Mégantic veut se doter d'un éco centre-ville, une approche qui fait place à des bâtiments performants sur le plan énergétique, et innovant sur le plan architectural, à des aménagements publics de qualité favorisant les déplacements à pied et à vélo, les rencontres sociales, l'animation culturelle, la création d'un milieu de vie habité, animé, qui contribue au développement de Lac-Mégantic, dans un cadre naturel exceptionnel.

Ce grand projet mobilisateur est en mesure de devenir un attrait en soi, autant pour les citoyens d'ici que les visiteurs, et même les chercheurs et les formateurs, bref tous ceux et celles qui s'intéressent aux nouveaux milieux de vie de qualité, qui contribuent à sauver la planète tout en créant de la richesse collective.

L'équipe du Bureau accompagne déjà plusieurs promoteurs dans la conception et la réalisation de leurs projets. Cinq réservations de terrains d'envergure ont été entérinées par le conseil municipal. Et beaucoup a déjà été réalisé depuis juillet 2013!

### ***Vous avez un projet en tête?***

Venez rencontrer l'équipe du Bureau de reconstruction pour en discuter et obtenir toute l'information nécessaire.  
819 583-2441

## Des projets de reconstruction et de relance

**Le plan d'action propose deux types de projets.** Dans un premier temps, on trouve des projets d'aménagements publics de qualité, conformes à l'approche de développement durable. Ces projets feront partie intégrante du centre-ville et contribueront à lui donner une âme.

- **Le Mémorial**
- **Le corridor vert**
- **La place publique**
- **Le Parcours du temps**
- **L'allée piétonne et sa passerelle**

Ensuite, des projets de construction et d'animation créeront le centre-ville animé, habité et prospère recherché par les citoyens qui ont identifié 11 projets prioritaires. Ces projets sont en mesure de répondre à des enjeux importants à Lac-Mégantic, que ce soit en matière de développement social, de développement économique, de développement touristique :

- **Centre du savoir**
- **Centre magnétique**
- **CHIC 2: logements et services communautaires**
- **Espace culturel**
- **Espace jeunesse**
- **Hôtel et centre de congrès**
- **Local d'équipements récréatifs**
- **Marché public**
- **Réseau de sentiers multifonctionnels**
- **Technologie de pointe**
- **Toits verts**

Et,

**Le Colibri, un projet de solidarité France-Québec**

## Comment les méganticois définissent leur ville



## LES TERRAINS DISPONIBLES POUR LA CONSTRUCTION EN 2016



**Faire l'achat d'un terrain afin d'y construire votre résidence est probablement l'une des plus grandes décisions financières et de changement de**

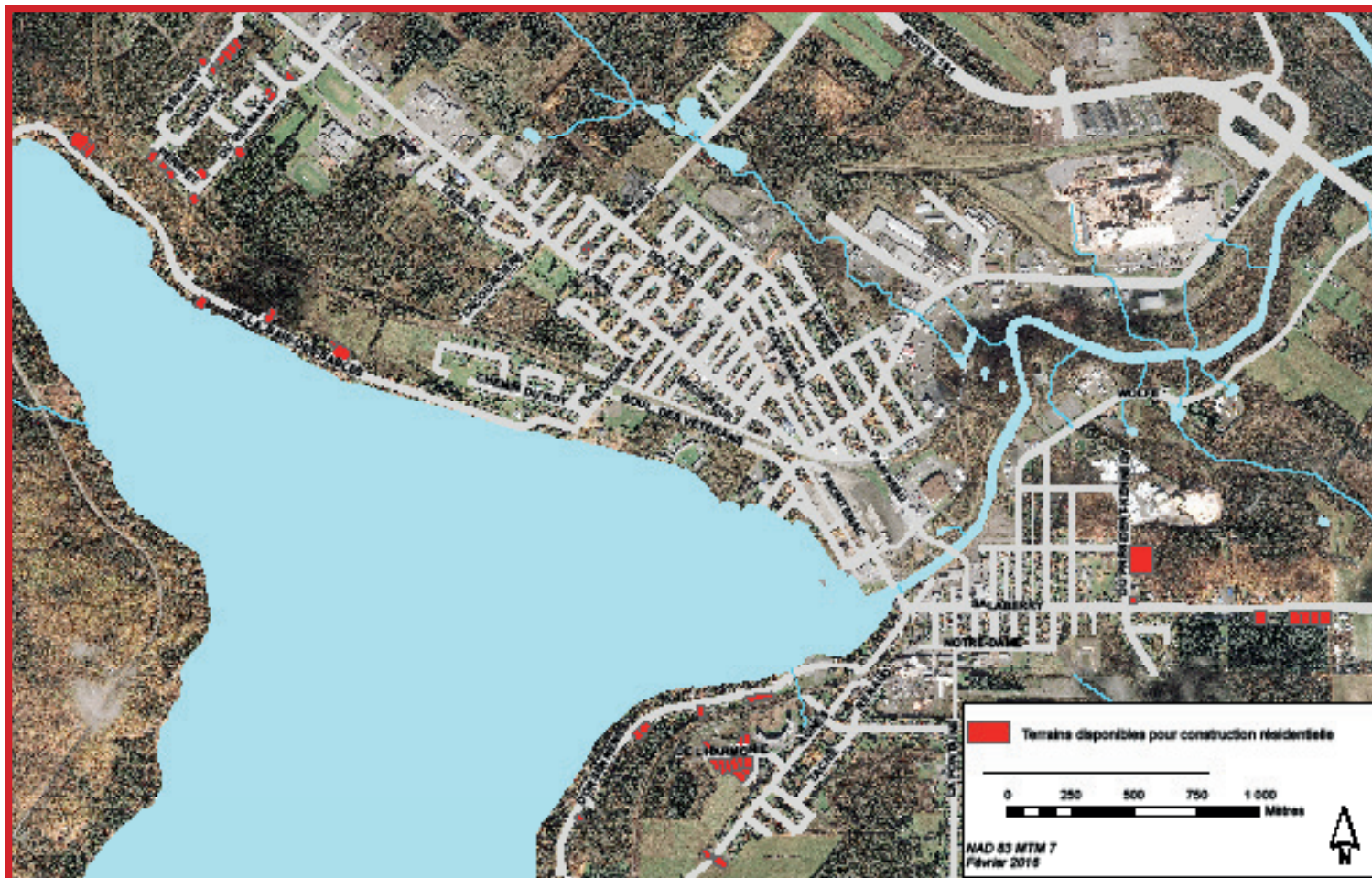
**style de vie que vous aurez à prendre au cours de votre vie. C'est pourquoi il faut s'assurer que votre nouveau quartier soit en mesure de répondre entièrement à vos besoins présents et futurs.**

Le territoire de la ville de Lac-Mégantic vous offre plusieurs terrains disponibles pour la construction résidentielle. Ces terrains sont majoritairement desservis par les réseaux

d'égout et d'aqueduc, ce qui vous offre avant tout, une tranquillité d'esprit. De plus, la Ville de Lac-Mégantic offre un crédit de taxes foncières pour la construction résidentielle, et ce, sur la majorité du secteur résidentiel du territoire.

Vivre à Lac-Mégantic, c'est d'abord la possibilité d'avoir accès à une multitude de services de proximité de son lieu de résidence tels que l'hôpital, la polyvalente, un centre de la petite enfance, les écoles primaires, un centre d'études collégiales, une bibliothèque municipale, des parcs récréatifs, des patinoires extérieures, un camp de jour estival, un centre sportif, etc. Tous ces services ne sont peut-être pas utiles au moment de choisir votre nouvel emplacement, mais il faudra penser au futur.

Le Service d'urbanisme de la ville de Lac-Mégantic se met à votre entière disposition pour répondre à vos questions au (819) 583-2441.



## LA SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE

**La collecte des déchets encombrants déposés le long des rues de la ville du mardi 3 mai au vendredi 6 mai 2016.**

La collecte s'effectuera conformément au calendrier des collectes, soit :

- mardi et mercredi, **3 et 4 mai 2016** : secteur nord, situé au **nord de la voie ferrée**;
- jeudi et vendredi, **5 et 6 mai 2016** : secteur sud, situé au **sud de la voie ferrée** (incluant le centre-ville, le secteur Fatima et la rue de la Baie-des-Sables).

Les objets doivent être déposés en bordure des rues avant 7 h le matin, durant les jours de collecte.

Les branches et rebuts de bois seront collectés jusqu'à un **MAXIMUM** d'un (1) mètre cube par adresse civique. Ces rebuts devront être liés par paquets d'une longueur maximale d'un (1) m (3 pi) et d'un poids maximum de 25 kg (+/- 50 lb) ou placés dans des contenants d'un poids raisonnable pour que la manutention puisse s'effectuer par une seule personne.

**NE SERONT PAS ACCEPTÉS** : les matières compostables, les rebuts de construction, les pneus, les matières recyclables, les résidus dangereux (RDD). Conservez vos RDD pour la collecte annuelle qui a lieu à l'automne. Entre-temps, les RDD et les rebuts de construction peuvent être apportés, sans frais, à l'Écocentre, situé au 5138 rue Pie-XI.

**Les matières non acceptées seront laissées sur place.** Ces dernières devront être enlevées du bord de la rue le jour même.

Toutes les matières collectées seront apportées à l'Écocentre et au Centre de tri de matériaux secs SLM Récupération, pour y être triées en vue de leur recyclage ou leur valorisation.

- Pour la collecte de vos meubles usagés, vos appareils électroniques et vos vieux électroménagers toujours en bon état, contactez la Ressourcerie du Granit au 2969, rue Laval, (819) 583-6615.
- Pour la collecte de vos résidus de métal, contactez SLM récupération au (819) 583-3831.

**Pour renseignements supplémentaires, composez le (819) 583-5188.**



## La douche plutôt que le bain



**Vous pouvez économiser de l'eau chaude en prenant une douche. Remplir une baignoire à moitié nécessite environ 100 litres d'eau chaude comparativement à 66,5 pour une douche de sept minutes à un débit de 9,5 litres par minute soit 33 % de moins!**

Si vous avez une pomme de douche à débit réduit, par exemple de 5,7 litres par minute, vous n'utiliserez que 39,9 litres d'eau, c'est-à-dire 40 % de moins de ce qu'il faut pour prendre un bain.

La Ville met à la disposition des citoyens des accessoires économiseurs d'eau à prix réduit par rapport au prix en magasin.

Vous pourriez facilement faire des économies d'électricité et d'eau en réduisant d'une minute la durée des douches et économiser ainsi jusqu'à 50 \$ par année.

Installez chez-vous une pomme de douche à débit réduit (5,7 litres par minute) pour économiser encore plus.

Je prends une douche au lieu d'un bain et je réduis la durée de mes douches.



Tiré des conseils d'Hydro Québec

## Interdiction de nourrir certains animaux

La Ville de Lac-Mégantic tient à vous rappeler qu'il est strictement interdit de nourrir des chevreuils vivant à l'état sauvage sur tout le territoire de la municipalité.



**La personne, qui contrevient à ce règlement, est passible d'une amende de 100 \$ plus les frais.**

## QUE FAIRE DE VOS CENDRES DU CHAUFFAGE AU BOIS

Lorsque vient le temps de vider vos cendres de votre poêle à bois, nous vous recommandons de toujours utiliser un contenant métallique comprenant un couvercle métallique et les entreposer immédiatement à l'extérieur à plus de trois mètres de tout bâtiment. Les cendres froides peuvent dégager du monoxyde de carbone et c'est pour cette raison qu'elles doivent toujours être à l'extérieur.

- Attendre au moins 21 jours avant de s'en départir.
- Le monoxyde de carbone est un gaz toxique responsable de plusieurs intoxications chaque année.
- L'intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des séquelles irréversibles ou la mort.
- Contrairement à de nombreux gaz, le monoxyde de carbone est invisible et inodore. Il n'irrite pas non plus les yeux ou les voies respiratoires.
- Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence.



Le propriétaire ou l'occupant d'un bâtiment doit installer un détecteur de monoxyde de carbone à l'intérieur d'une pièce lorsque l'une ou l'autre des conditions suivantes est rencontrée :

- elle contient un appareil à combustion;
- elle a un accès direct à un garage de stationnement.

Il ne faut jamais prendre à la légère le déclenchement de l'avertisseur de monoxyde de carbone et ne jamais enlever les batteries ou le débrancher lorsqu'il se déclenche. N'oubliez pas que le monoxyde de carbone est incolore et inodore et il ne se voit pas, c'est un gaz qui **pourrait être fatal pour vous et vos enfants..**

**Appelez le 911 si jamais cela se produit.**

## Ramonage des cheminées

Le mois de mars est propice pour les feux de cheminée dus à l'accumulation de créosote au cours de la période automnale jusqu'à ce jour.

Si vous n'avez pas effectué un deuxième ramonage en janvier, pour votre sécurité et pour la prévention incendie, vous devez faire le nécessaire pour ramoner votre cheminée en mars.

### Rappel

Le propriétaire d'un bâtiment doit ramoner et nettoyer sa cheminée et conduit de fumée au moins une fois par année

Maintenir en bon état de propreté et de fonctionnement toute cheminée et tout conduit de fumée dudit bâtiment, et ce, en tout temps.

## CHANGEMENT DE PILE DANS LES DÉTECTEURS DE FUMÉE

*Votre Service de sécurité incendie vous rappelle qu'il est très important de procéder au changement de toutes les piles de tous les détecteurs de fumée installés dans votre maison ou votre logement, en mars et novembre aux changements d'heure.*




**MÉDIATHÈQUE**  
MUNICIPALE Nelly-Arcan

**Les concerts de la médiathèque Nelly-Arcan**  
Pour réservation : 819 583-0876  
Gratuit

- Bach piano concertos : vendredi 11 mars 19 h
- Il Trovatore (Verdi) : samedi 19 mars 13 h
- The Great Mass : vendredi 25 mars 19 h
- La Passion selon St-Jean : samedi 26 mars 13 h
- La Traviata (Verdi) : samedi 9 avril 13 h
- Paquitta : vendredi 15 avril 19 h
- Chopin piano concertos : vendredi 22 avril 19 h
- La Forza del Destino (Verdi) : samedi 30 avril 13 h
- Le Sacre du Printemps : vendredi 6 mai 19 h
- Beethoven Sonatas : vendredi 13 mai 19 h
- Don Carlos (Verdi) : samedi 21 mai 13 h
- Songes d'une nuit d'été : vendredi 27 mai 19 h

**Club de Scrabble**  
Tous les mardis après-midi dès 13 h 30  
Inscription 819 583-0876

**Exposition Ici / Ailleurs**  
Sur l'histoire des régions du Québec  
Du 1er au 30 avril

**Conférence de l'Astrolab du Mont-Mégantic**  
sur le télescope spatial Hubble  
Vendredi 15 avril 19 h  
Réservation 819 583-0876

**GALERIE D'ART**

**CENTRE SPORTIF MÉGANTIC**

*Invitation pour tous les artistes et artisans de la région de Mégantic*

**Exposition arts visuels Lac-Mégantic 2016**  
**« 25 ans de vélo autour du lac Mégantic »**

La Commission des arts, de la culture et du patrimoine de la Ville de Lac-Mégantic poursuit son programme d'exposition estivale de groupe pour une 23<sup>e</sup> saison.

Cette année, nous souhaitons que le thème du vélo inspire nos artistes en arts visuels. Comme le vélo est synonyme de liberté, de santé et de souvenirs d'été en pleine nature, nous croyons que de nombreux cyclistes se réjouiront de voir les résultats de vos créations.

Notre objectif pour cette exposition est de sélectionner une trentaine d'œuvres qui seront exposées à la galerie du Centre sportif Mégantic. Ce sera l'occasion d'une rencontre d'artistes sur un thème bien ancré en région en plus de souligner les 25 ans du Grand Tour du lac Mégantic.

Nous sollicitons dès maintenant votre participation à notre exposition collective qui se tiendra du 15 mai au 31 juillet. Prenez note que cette invitation s'adresse à tous : jeunes, étudiants, travailleurs ou retraités. Que vous soyez débutant ou professionnel, vos créations seront reçues avec la même considération.

Pour obtenir les détails et les modalités de participation, contacter par courriel Guylène Veilleux :

[guylene.veilleux@ville.lac-megantic.qc.ca](mailto:guylene.veilleux@ville.lac-megantic.qc.ca)



## COMITÉ CULTUREL

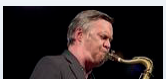
Tous les spectacles sont présentés à l'auditorium de la polyvalente Montignac de Lac-Mégantic

Le vendredi 18 mars à 20 h **ANDRÉ LEROUX**



Reconnu dans la communauté jazz, André travaille avec les grandes figures de la scène canadienne.  
Billet: 31 \$ adulte, 15 \$ étudiant

Le samedi 19 mars à 20 h **KIRK MCDONALD**



Un des grands Jazzman de la scène canadienne récompensé par l'album jazz solo de l'année.  
Billet: 31 \$ adulte, 15 \$ étudiant

Le dimanche 20 mars à 20 h **FABIEN CLOUTIER "ASSUME"**,



Son plus récent spectacle est placé sous le signe de l'humour  
Billet: 31 \$ adulte, 23 \$ étudiant

Le jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 avril à 20 h



Le vendredi 8 avril à 20 h **KEVIN BAZINET**



Son premier spectacle. Gagnant à l'émission La Voix 3  
Billet: 36 \$ adulte, 28 \$ étudiant

Le vendredi 15 avril à 20 h **CHARLES-RICHARD HAMELIN**



Concert avec l'un des pianistes canadiens les plus prometteurs de sa génération.  
Billet: 30 \$ adulte, 15 \$ étudiant

Le mardi 19 avril

**LES CHEMINS ERRANTS / KARINE GAULIN**  
La prochaine création offerte en matinée scolaire



**Spécial Camping Québec  
27 au 29 mai - 2 nuits à 50 \$**



[www.baiedessables.com](http://www.baiedessables.com) • 819 583-3965



## Club de jeux de société

Pas de réservation nécessaire

Gratuit

- dimanche 13 mars 13 h
- vendredi 1er avril 18 h
- samedi 23 avril 13 h
- samedi 7 mai 13 h
- vendredi 27 mai 18 h
- samedi 4 juin 13 h
- vendredi 17 juin 18 h



Médiathèque municipale Nelly-Arcan  
3700, rue Lemieux  
Lac-Mégantic (Qué.)  
819 583-0876



## Invitation Honneur aux bébés méganticois



Le dimanche 15 mai 2016

Au Centre sportif Mégantic  
dès 10 h



**Vous résidez à Lac-Mégantic et vous avez  
un bébé né ou adopté entre le 1<sup>er</sup> janvier  
et le 31 décembre 2015?**

La Ville de Lac-Mégantic désire  
souligner d'une façon particulière  
l'arrivée de votre enfant dans notre  
communauté en vous conviant à  
l'événement *Honneur aux bébés  
méganticois*.

À cette occasion, un certificat et  
des cadeaux vous seront remis.



Vous avez jusqu'au 10 mai pour inscrire votre bébé à la fête  
Pour ce faire, complétez le formulaire sur le site [www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca). Des  
formulaires sont disponibles à l'accueil du Centre sportif. Pour information : 819 583-0630



Société méganticoise d'horticulture et d'écologie



### Concours Lac-Mégantic fleurie 2016

La SMHÉ a reçu, des membres du conseil municipal, l'autorisation de poursuivre son mandat quant au Concours Lac-Mégantic fleurie. Il est à noter que M. Pierre Mercier, conseiller municipal, assurera le suivi auprès du conseil.

#### Catégorie et jugement

Trois catégories sont retenues pour le concours :

- 1) façades
- 2) boîtes à fleurs – jardinières – potées fleuries
- 3) commerces et industrie

Pour être en concordance avec les **Fleurons du Québec**, l'accent est mis sur les façades, c'est-à-dire sur ce qui est apparent, sur ce que l'on voit de la rue. Des juges sillonneront la ville, dans la deuxième quinzaine de juillet, pour faire une première évaluation. Après quoi, un juge de l'extérieur fera le tour des adresses retenues et déterminera les gagnants de chaque catégorie.

*Nul besoin d'inscription. Pour renseignements : (819) 583-3549*

#### Prix

Il y a trois gagnants par catégories.

#### Le prix de l'Excellence

C'est un dixième prix qui sera attribué pour « l'ensemble de l'œuvre », c'est-à-dire pour un aménagement qui se démarque de tous les autres, par son esthétique, son originalité, sa propreté, la quantité et la qualité de ses plantes.

#### Soirée remise des prix

Elle aura lieu le mercredi 28 septembre 2016, à 19 h, au Pavillon Fernand-Grenier de l'OTJ de Lac-Mégantic. La soirée se déroulera sous le thème : « Mon jardin, c'est ma fierté! ».

Lisez attentivement les prochains numéros du Meg pour en savoir davantage sur le concours.

#### Conférences printanières

**Mercredi 16 mars 2016** : conférencier, **Mathieu Poisson**

Sujet : L'éclairage paysager

**Mercredi 20 avril 2016** : conférencier, **Albert Mondor**

Sujet : Magnifiques bégonias

**Mercredi 18 mai 2016** : conférencière, **Caroline Giroux**

Sujet : Annuelles et potées fleuries

*Les conférences ont lieu, à 19 h, au Pavillon Fernand-Grenier de l'OTJ,*

*3293, rue Victoria Lac-Mégantic*

*Membres / gratuit - Non-membres / 5 \$*



### Bornes de recharge



La Ville de Lac-Mégantic offre aux usagers de véhicules électriques ou de véhicules hybrides rechargeables, deux bornes de recharge de type 2, 240 volts. L'une de ces bornes est située au centre-ville derrière le restaurant La Brûlerie et la deuxième au restaurant Le Voilier à la Baie-des-Sables.

Ces bornes, d'utilisation libre et gratuite, sont principalement destinées aux visiteurs. Les électro-mobilistes locaux sont invités à utiliser plutôt la « recharge à la maison » afin de

donner le meilleur accès possible aux visiteurs de l'extérieur.

D'autres bornes privées sont disponibles sur le territoire de Lac-Mégantic et des environs. Les usagers peuvent consulter les applications mobiles, telles que PlugShare et autres. <http://www.plugshare.com/>

## Marina Lac-Mégantic

Ouverture: 13 mai 2016 dès 17 h

Descente de bateaux accessible  
en 2016 pour le public



## LE GRAND TOUR DU LAC MÉGANTIC

25<sup>ans</sup>

LE DIMANCHE  
5 JUIN 2016

INSCRIPTION EN LIGNE  
[www.gtlacmegantic.com](http://www.gtlacmegantic.com)

INSCRIPTION SUR PLACE  
à compter de 8 h 00  
au Parc de l'OTJ de Lac Mégantic  
3293, rue Victoria • Lac-Mégantic (Qc)  
G6B 1R8

DÉPART  
du Parc de l'OTJ  
à 9 h 30  
Animation sur place

Présenté par  
**TAFISA**

## Procédure pour une REQUÊTE À LA VILLE

Pour les citoyens qui auraient des requêtes à formuler à la Ville de Lac-Mégantic, que ce soit une demande d'information, d'autorisation, d'intervention, la signification d'un problème ou faire tout simplement une suggestion.

### LORSQU'IL Y A UNE VIE EN DANGER

Pour une ambulance, la police ou les pompiers.

**COMPOSEZ LE 911**

### LORSQU'UNE INTERVENTION RAPIDE DES SERVICES MUNICIPAUX EST REQUISE

Exemples: refoulement d'égout, bris d'une conduite d'eau, affaissement important de la chaussée, situation pouvant s'aggraver si la Ville n'intervient pas rapidement, etc.

**COMPOSEZ LE 819 583-2448, 24 h/24**

### LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE LA VILLE DURANT LES HEURES NORMALES DE BUREAU

Exemples: pour toute question, plainte ou commentaire, pour signaler une intervention pouvant être réalisée par les services municipaux le prochain jour ouvrable.

**COMPOSEZ LE 819 583-2441  
ou [info@ville.lac-megantic.qc.ca](mailto:info@ville.lac-megantic.qc.ca)**

### LORSQUE VOUS DÉSIREZ JOINDRE DIRECTEMENT LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Exemples: pour signaler une infraction à la réglementation municipale, pour signaler un chien qui aboie constamment, etc.

**COMPOSEZ LE 310-4141**

Consultez le site Internet de la Ville au:  
[www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca)

Le bulletin municipal de Lac-Mégantic est publié par la Ville de Lac-Mégantic. Ce bulletin est édité par le Service des communications de la Ville de Lac-Mégantic, imprimé à Lac-Mégantic et distribué à tous les citoyens résidents de Lac-Mégantic par la Société canadienne des Postes. L'emploi du masculin a pour but seulement de faciliter la lecture du texte.

Impression: Multicopie 819 583-1775

Tirage: 3500 exemplaires

Dépôt légal: Bibliothèque et archives nationales du Québec

Bibliothèque et archives Canada

ISBN / ISSN 1180-2677

## Comment joindre les SERVICES MUNICIPAUX

### URGENCE

Ambulance, police ou pompier 911

### REQUÊTES

Problèmes, informations ou suggestions 819 583-2448

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cour municipale 819 583-2441

Mairie, direction générale, évaluation, greffe, services techniques, trésorerie, urbanisme 819 583-2815

permis et inspections 819 583-2441

Office municipal d'habitation 819 582-7390

### ENVIRONNEMENT

Administration usine d'épuration 819 583-2466

Collecte des ordures et matières recyclables 819 583-2448

Requêtes 819 583-2466

Demandes de services 819 583-5188

Écocentre 819 583-5188

### LOISIRS

Baie-des-Sables

Camping - Base plein air - Arbre en Arbre 819 583-3965

Restaurant Le Voilier 819 583-3965

Ski alpin - Ski de fond 819 583-3965

Centre sportif Mégantic

Administration, informations, locations 819 583-0630

Club de hockey Le Turmel 819 583-0630 poste 2312

Granigym 819 583-0630 poste 2319

Hockey mineur 819 583-0630 poste 2304

Lames argentées 819 583-0630 poste 2305

Salle de quilles 819 583-0630 poste 2320

Médiathèque municipale Nelly-Arcan 819 583-0876

### MARINA

Administration 819 583-2441

### OTJ (Organisation des terrains de jeux)

Baseball mineur 819 583-0028

Camp de jour 819 583-3761

### PATINOIRES EXTÉRIEURES

École Notre-Dame-de-Fatima 819 583-3970

École Sacré-Coeur 819 583-5220

### SÉCURITÉ INCENDIE

Administration 819 583-1303

Urgence seulement 911

Requêtes 819 583-2448

### SÛRETÉ DU QUÉBEC

24 h/24, sans frais 310-4141

Poste de Lac-Mégantic 819 583-1710

### TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Trans-Autonomie 819 583-4263

### TRAVAUX PUBLICS

Administration 819 583-2443

Requêtes 819 583-2448



Ville de Lac-Mégantic, 5527, rue Frontenac, bur. 200, Lac-Mégantic, QC G6B 1H6

819 583-2441 Télécopieur: 819 583-5920

[www.ville.lac-megantic.qc.ca](http://www.ville.lac-megantic.qc.ca)

[info@ville.lac-megantic.qc.ca](mailto:info@ville.lac-megantic.qc.ca)